

Rapatriés d'Algérie à Lyon, une intégration réussie ?

La région lyonnaise accueille un grand nombre de rapatriés qui s'accroît jusqu'à atteindre 100 000 personnes à la fin de l'année 1962. Par rapport à la population de la région leur proportion compte parmi les plus importantes de France et le Rhône se distingue ainsi par leur installation majoritaire à Lyon même (25 000 personnes). Ici comme partout en France leur intégration est favorisée par les mesures prises en leur faveur sur le plan national. Ils trouvent cependant à Lyon un terreau politique particulièrement favorable.

L'opinion pourtant n'est pas favorable aux Rapatriés, et aux côtés de la municipalité, les églises, les syndicats, les associations mobilisent leurs troupes autour de ce grand défi de solidarité que représente leur accueil. La presse peaufine l'image d'une collectivité unie en gommant les aspérités. Il faut tourner la page, engager la réconciliation.

Lyon devient un lieu important de la présence des rapatriés en France : entre 1962 et 65, elle est le siège des trois congrès annuels de l'Association Nationale des Français d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer et de leurs Amis (l'ANFANOMA). Dès 1962, le congrès affirme une volonté d'intégration dans la communauté nationale et demande des moyens. Posée comme condition de cette intégration, apparaît dès lors la revendication d'amnistie générale. En 1962, 385 personnes restent incarcérées, les deux amnisties qui ont eu lieu immédiatement après les accords d'Evian n'ayant pas concerné les personnes emprisonnées pour subversion contre l'Etat. Si des personnalités comme le cardinal Gerlier soutiennent cette revendication, elle est néanmoins une pierre d'achoppement pour une partie des Lyonnais, qui restent marqués par la violence de l'OAS ainsi que par la tentative de coup d'état des généraux à Alger d'avril 61.

En 1962, les grandes barres de la Duchère sortent de terre. Le 9ème arrondissement de Lyon est créé, englobant ce nouveau quartier qui deviendra à terme, une petite ville de 20 000 habitants perchée sur une des collines de Lyon. Un tiers des logements est réservé aux rapatriés. Au printemps 1963 y est créée l'ARS, (Association des Rapatriés du Soleil). Dans la section de football, les joueurs portent un maillot blanc, rayé de noir, aux couleurs de l'OAS. A la demande de la préfecture, l'ARS devient quelques mois plus tard l'ASD, l'association sportive de la Duchère. Le maillot noir et blanc est abandonné au profit d'un maillot « Sang et or », qui restent les couleurs du club actuel.

Alors que le club se développe rapidement, enchaînant les succès, grâce à l'excellent niveau de ses joueurs venus d'Algérie, le quartier de la Duchère devient le centre nerveux de cette communauté qui prend pied à Lyon et tisse des liens étroits avec la municipalité. Les responsables du club sont aussi des militants de l'ANFANOMA, qui dès décembre 63, annonce qu'elle donnera des consignes de vote très strictes. La ville de Lyon se prononce « en faveur d'une totale amnistie ». Deux élus pied-noirs entrent au conseil municipal en 1965.

L'ASD poursuit sa route, avec des entraîneurs aussi bien « métropolitains » que rapatriés. Une école de football ainsi que de nouvelles sections sont ouvertes. Le club accueille peu à peu les enfants de toutes origines devenant au fil des années le club de tous les Duchérois.

L'image des rapatriés reflétée dans la presse locale évolue à partir de 1963. Les rapatriés ne font plus la « une » mais apparaissent dans les pages sportives, politiques, culturelles des journaux. Les Lyonnais sont invités à découvrir les activités de ces pied noirs débordant d'énergie, qui œuvrent dans tous les secteurs de la vie sociale, donnant l'image d'une communauté vivante et d'une intégration réussie.